



Tours, le 26 février 2026

N° 00502492/ARM/SSA/DAGRH/GES/BREC

DÉCISION

OBJET : Désignation des membres du jury des concours militaires d'accès à la formation au diplôme d'État d'aide-soignant – session 2026

RÉFÉRENCES : 1. Arrêté du 7 avril 2017 relatif aux concours militaires d'accès à la formation au diplôme d'État d'aide-soignant ;
2. Arrêté du 24 octobre 2025 autorisant l'ouverture des concours militaires d'accès à la formation au diplôme d'État d'aide-soignant à l'école du personnel paramédical des armées en 2025 ;
3. Décision du 17 novembre 2025 nommant le président et le vice-président des concours d'admission à l'école du personnel paramédical des armées (EPPA) en vue de l'obtention du diplôme d'État d'infirmier et des concours militaires d'accès à la formation au diplôme d'État d'aide-soignant.

Le Médecin général Stéphanie MAIGNE,
Chef du Département accompagnement et gestion des ressources humaines

Décide :

Le jury des concours militaires relevant des articles 3-1° et 3-3° de l'arrêté du 7 avril 2017 sus-visé est complété comme suit :

Membres et examinateurs de l'épreuve orale d'admission :

- Monsieur CAYROUX Jean-Alain, infirmier cadre supérieur de santé (HNIA STE ANNE – Toulon);
- Madame Solveig COLAS LEDO, formatrice permanente (Institut de Formation d'Aides-Soignants Rockefeller - Lyon).

Le médecin général Stéphanie MAIGNE
Chef du département accompagnement
et gestion des ressources humaines